



émissions
zéro
L'énergie renouvelable citoyenne



Rapport d'activités de la coopérative

Émissions Zéro

Année 2024



Société coopérative agréée par le
Conseil National de la Coopération

N° d'agrément : 5166
Arrêté ministériel du 1/07/2011

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4	
VISION ET MISSION	6	
LES ACTIVITÉS	8	
	9	Les opportunités en phase de discussion
	9	Éolien
	12	Photovoltaïque
	14	Production 2024 des unités soutenues par Emissions Zéro
LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES	16	
	17	L'assemblée Générale Ordinaire, le 25 mai 2024 à Namur
LES COOPÉRATEURS	19	
LES GROUPES DE TRAVAIL (GT)	25	
	26	GT Finances
	26	GT Informatique
	26	GT Gouvernance
	26	GT Secrétariat
	26	GT Communication
	29	GT Administration des coopérateurs

LE CONSEIL
CONSULTATIF DES
COOPÉRATEURS

30

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

32

33

Inauguration de Éolouve, l'éolienne de La Louvière

34

Inauguration du réseau de chaleur au
Domaine des Rièzes et des Sarts à
Couvin

À PROPOS...

36

INTRODUCTION

Les coopératives construisent un monde meilleur

L'année 2025 a été proclamée Année internationale des coopératives par l'Organisation des Nations unies, sous le thème : « Les coopératives construisent un monde meilleur ». Ce choix met en lumière leur impact durable à travers le monde. Le modèle coopératif offre une réponse concrète à de nombreux défis globaux et contribue activement à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.

Ce n'est pas un hasard si l'ONU consacre, pour la seconde fois, une année aux coopératives. Ancrées dans les besoins de leurs communautés, elles savent s'adapter aux enjeux de leur époque. L'histoire démontre qu'ensemble, elles peuvent bâtir des solutions résilientes et inclusives.

Des coopératives émergent partout, avec des objectifs variés. Depuis les années 1850, où elles ont soutenu une paysannerie confrontée à l'industrialisation, elles n'ont cessé d'évoluer pour répondre aux injustices économiques, sociales ou environnementales de leur temps.

Aujourd'hui, les coopératives citoyennes actives dans le domaine des énergies renouvelables relèvent un double défi. D'une part, elles s'affranchissent des logiques de rentabilité à tout prix imposées par les multinationales, pour reprendre collectivement notre avenir en main. D'autre part, elles accélèrent le développement des énergies renouvelables, seules garantes d'un modèle durable respectueux des limites planétaires. Cette dynamique essentielle se heurte néanmoins à des résistances et des reculs. L'exploitation intensive des énergies fossiles connaît ainsi un regain d'intérêt – dans la lignée du slogan destructeur « Drill, Baby, Drill » – menaçant les écosystèmes et compromettant l'avenir des générations futures.

À l'image d'autres coopératives citoyennes, Émissions Zéro (EZ) œuvre à la promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergie. Cette mission, aussi nécessaire que stratégique, reste semée d'embûches. Les résistances sont fortes, les intérêts en jeu considérables. Pourtant, grâce à la mobilisation collective, 2024 a été une année encourageante, portée notamment par des conditions météorologiques favorables.

La lecture de ce rapport d'activités permet de constater une fois encore que notre mix énergétique est solide et diversifié : éolien, biométhanisation, hydroélectricité, photovoltaïque et chaudières bois en remplacement du mazout. Et bientôt, notre production s'élargira à l'éolien offshore.

En ce sens, 2024 aura été une année de nouveaux développements, reposant sur un principe fondamental : conjuguer viabilité économique et utilité sociétale. C'est cette logique d'équilibre qui fonde notre réussite. Chaque projet est mené avec rigueur, en veillant à son impact environnemental et à sa rentabilité, mais aussi dans une logique de partenariat avec des acteurs publics et privés. Cette collaboration nous permet de développer une large palette d'initiatives dans les domaines de la production d'énergie renouvelable et de la réduction de la consommation énergétique.

Le présent rapport dresse un état des lieux complet : projets en développement, production par site, activités des entités partenaires, et travaux des groupes thématiques.

En matière d'adhésion citoyenne, nous sommes passés de 2 860 coopérateurs à 2 971, le capital passant de 6,1 à 6,7 millions d'euros – soit une moyenne de 8,66 parts par coopérateur, contre 8,26 en 2023. Cette progression continue témoigne à la fois de la confiance croissante dans notre modèle et de sa pertinence dans le contexte actuel.

La professionnalisation de la coopérative a été une autre avancée majeure de cette année 2024, sans jamais compromettre notre ancrage citoyen. Bien au contraire : Émissions Zéro vit grâce à l'engagement de ses coopérateurs et coopératrices bénévoles, qui donnent de leur temps et de leur énergie pour porter nos projets toujours plus loin. Leur implication constitue le socle d'une gouvernance participative, dynamique et responsable.

Conclusion

L'année 2024 confirme la solidité de notre modèle coopératif, citoyen et durable. À l'aube de cette Année internationale des coopératives, nous réaffirmons avec conviction notre engagement pour une transition énergétique construite avec les citoyens.

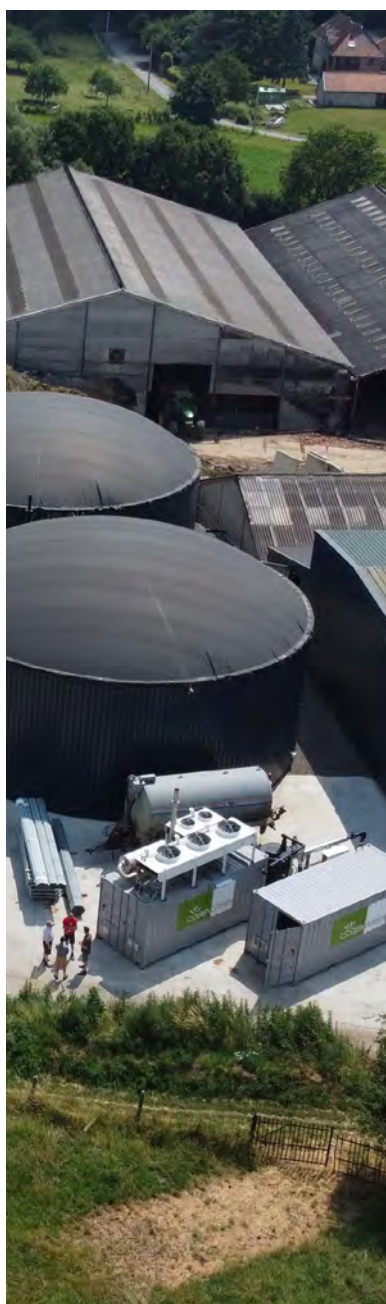
Bonne lecture, et merci pour votre confiance.



Séance académique de l'inauguration de Éolouve



VISION ET MISSION



Un document interne "Vision-Stratégie-Valeurs" définit notre ADN et notre approche dans les projets ; il en ressort des vision et mission. Ces dernières, débattues dans un premier temps en l'automne 2021, ont été reformulées en 2022. Ci-dessous, vous en trouverez la version actuelle :

Vision

Notre image du futur

Nous réapproprier la production d'énergie renouvelable afin de réduire les impacts environnementaux et d'augmenter notre résilience énergétique.

Nous voulons mobiliser les citoyens wallons et bruxellois à participer au système énergétique qui leur permet de se réapproprier et de gérer les modes de production et de consommation de leur énergie, production et consommation intégralement basées sur les énergies renouvelables.

C'est notre manière de répondre à la problématique actuelle de la transition énergétique.

Grâce à l'application de principes de sobriété et d'efficacité dans notre consommation d'énergie, nous sommes prêts pour développer une Belgique bas carbone à l'horizon 2050.

Nous sommes signataires de la charte Énergie Citoyenne.



Nacelle de l'éolienne de La Louvière

Mission

Clarifions notre intention et notre raison d'être

Nous déclinons notre vision en ces différentes missions :

- **Produire de l'énergie à partir de ressources ;**
- **Favoriser la réduction de la consommation ;**
- **Stimuler la démocratie participative et la vie ;**
- **Augmenter le nombre de coopérateurs ;**
- **Répondre prioritairement aux besoins énergétiques des coopérateurs en solidarité avec REScoop ;**
- **Sensibiliser tant en interne que vers l'extérieur à nos démarches répondant aux objectifs environnementaux.**

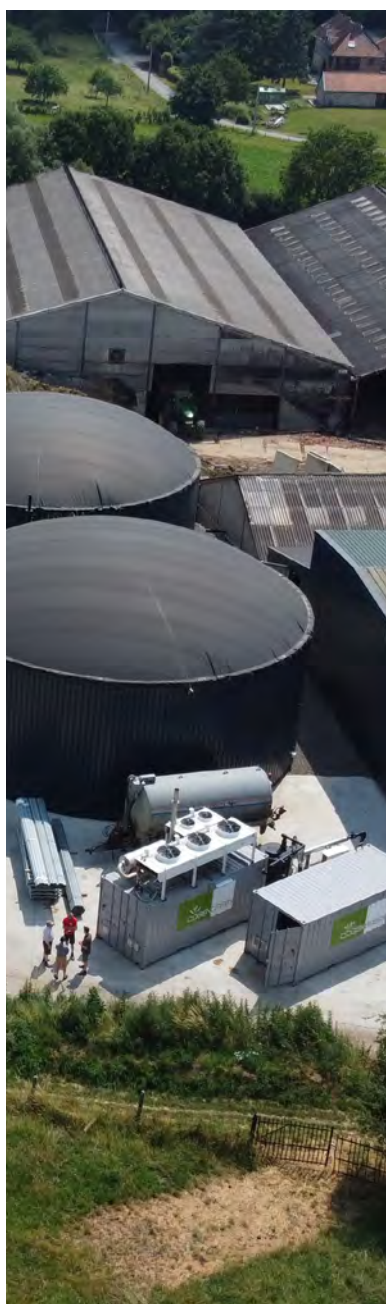
Les différents projets que nous développons (éolien, hydroélectricité, photovoltaïque et biomasse) concrétisent les différentes missions énoncées et demandent une professionnalisation croissante. Nous recherchons et sélectionnons des projets solides et suffisamment rentables pour qu'ils arrivent à leurs fins tout en développant la coopérative et en offrant un retour financier raisonnable aux coopérateurs.

Nous intégrons à ces missions l'application et la défense des 7 principes de l'**Alliance coopérative internationale**.

Le terrain d'action d'Émissions Zéro est la Wallonie, Bruxelles et la Mer du Nord.

ÉMISSIONS ZÉRO

Les activités



1 Les opportunités en phase de discussion



Voici un tableau reprenant les projets éoliens et leur avancement à fin 2024.

Projet	Promoteur	Parc	Part EZ	Contractuel	Avancement
Boussu	Renner	3 x 3,6 MW	25%	Convention signée	Refus en seconde instance. Ré-implantation
Quévy	Storm	6 x 4,2-6 MW	50% de 2 éoliennes	Convention signée	Recours en Conseil d'Etat
Bois et Borsu	Eneco / Aspiravi	8 x 3,6 MW	1 éolienne	Convention signée	EIE
Mons Harmignies	Luminus	4 x 4,2 MW	1 éolienne	Convention signée	Recours en annulation
Walcourt	Bee	3 x 4,2 MW	1 éolienne	Convention signée	Pré-étude
Sofico - Peruwelz	Ipalle + REScoop	4 x 4,2 MW	13% d'1 éolienne	Convention signée	Recours en Conseil d'Etat
Profondeville	Luminus	4 x 6 MW	1 éolienne	Convention signée	EIE finalisée. EP en 2025
Ohey	WDP	4 x 6 MW	1 éolienne	Convention signée	EIE en 2025
Mettet – Fosse-la-Ville	Eneco	12 x 6 MW	1 éolienne	Convention en finalisation	EIE en finalisation. EP en 2025
SeaCoop	-	-	-	Convention signée	Etude avant réponse à marché public

EIE = étude d'incidences environnementales

EP = enquête publique

Boussu

L'année 2024 s'ouvrait sur l'enquête publique tenue du 11 janvier au 12 février 2024. Elle s'est soldée par 37 courriers favorables contre 1 courrier défavorable. Durant l'enquête publique, Emissions Zéro a pu rencontrer le CESE Pole Environnement. De son côté, le SPW a rendu un avis négatif. Les ministres ont rendu une décision de refus. Après un premier refus de permis pas absence de décision dans le délai imparti suivi d'un recours en 2023, le projet n'avait pour seule issue que le Conseil d'Etat. Le promoteur Renner a préféré éviter cette option, et attend une meilleure visibilité avant d'éventuellement se positionner sur une nouvelle implantation.

Quévy

La demande de permis introduite en septembre 2023 a livré ses conclusions en 2024. Le DNF a rendu un avis positif, le rapport de synthèse est favorable. Ainsi, le permis est octroyé en mars 2024. Plusieurs recours sont déposés dans la foulée, dont un par la commune de Quévy défavorable au projet. Nouvellement installé dans sa fonction, le ministre Desquesnes prononce un refus de permis. En septembre, Storm initie un recours au Conseil d'Etat. Les coopératives Emissions Zéro et Clef font de même par un recours indépendant de celui de Storm.

Bois et Borsu

Le projet dans sa première mouture était au Conseil d'Etat depuis 2022. Le promoteur Eneco a donc opté pour une redéfinition du projet, se rapprochant du promoteur Aspiravi qui développait un projet à proximité. Pour cause, les deux projets étaient jugés incompatibles. Ils forment désormais un ensemble de 8 éoliennes, dont une citoyenne. Une nouvelle convention de partenariat a été établie avec Eneco. L'étude d'incidence est planifiée pour 2025.

Mons Harmignies

Motivé notamment par un avis positif du DNF et un rapport de synthèse favorable, le permis avait été octroyé par les Ministres en novembre 2023. Le Collège Communal de Mons a déposé un recours au Conseil d'Etat en février 2024. Le projet est en attente de cette décision.

Walcourt

Subissant une refonte et un changement dans l'implantation, le promoteur s'attache à sécuriser de nouveaux accords fonciers. La visibilité sur le projet ne sera possible qu'après cette phase et une pré-étude d'implantation.

Sofico – Péruwelz

Les Ministres avaient octroyé un permis unique en juin 2023. De suite, des opposants ont porté un recours en annulation au Conseil d'Etat. La procédure se poursuivra donc sur un terme relativement long. Néanmoins, en 2024 le consortium et ses partenaires ont décidé d'entamer l'exécution du projet sans attendre la décision du Conseil d'Etat. Le consortium a ainsi signé une convention en ce sens avec Ipalle. Des essais de sol ont été faits, le raccordement a été commandé. Le travail entamé en 2024 se poursuit : négociation pour l'achat d'éolienne, constitution d'une SPV regroupant les coopératives.

Profondeville

Suite à des commentaires d'EZ notamment, 2024 s'est attachée à la finalisation de l'Etude d'Incidences. Également, la définition de mesures compensatoires a demandé des recherches approfondies : les échanges se sont multipliés entre Emissions Zéro, Luminus, l'échevinat, le chargé Pollec et le DNF afin de trouver des mesures de compensation efficaces. Une demande de permis a été introduite fin d'année, l'enquête publique s'ouvrira sur 2025.

Ohey

Ce projet a été initié par le développeur WDP en 2023 et est composé de 4 éoliennes entre Ohey et Evelette. Son étude d'incidence environnementale a été initiée en 2024. L'étude suit son cours. Sa finalisation est planifiée courant 2025.

Mettet – Fosse-la-Ville

Le parc éolien existant à Fosses-la-Ville et Mettet de Eneco comporte 15 éoliennes de 139 m de hauteur. Le projet annoncé concerne le repowering du parc, c'est-à-dire le renouvellement des éoliennes. L'étude d'incidences projette 10 éoliennes de 200 ou 250m de hauteur. L'année 2024 a principalement été dédiée à l'étude d'incidences, sur le point d'être finalisée. Emissions Zéro a contribué à la relecture de l'étude. Également aux premiers échanges pour formalisation de convention de collaboration avec Eneco. L'ensemble est sur le point d'être finalisé en 2025 avant le début de l'enquête publique.



Éolouve, éolienne 100% citoyenne à La Louvière

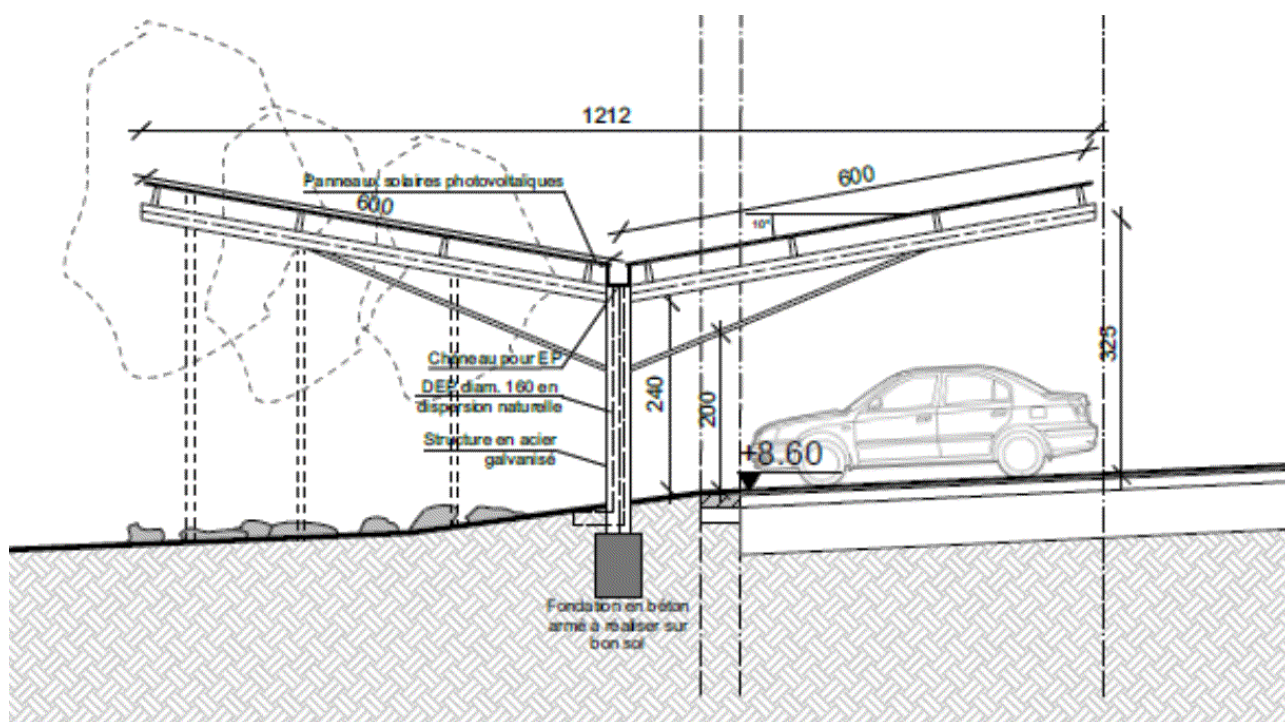


En 2019, Émissions Zéro investissait pour permettre l'installation des premiers panneaux photovoltaïques sur les toits du parc d'aventure scientifique SPARKOH! à Frameries. En 2024, Émissions Zéro et SPARKOH! ont initié un nouveau partenariat en vue d'installer des ombrières solaires sur le parking du site. Le projet, qui devrait voir le jour en 2025, inclura également 20 bornes de recharge pour véhicules électriques.



Les futures ombrières solaires permettront de produire d'importantes quantités d'électricité. La puissance des ombrières permettra une production annuelle de 450.000kWh, ce qui équivaut à la consommation moyenne de 128 ménages. La moitié sera consommée par le parc pendant la journée et les week-ends, pour alimenter les installations, les éclairages et les bornes de recharge des véhicules électriques. Le reste de l'électricité produite sera vendu sur le marché des énergies vertes, locales et renouvelables.

La conception des ombrières respectera les contraintes du parking : elles couvriront les places de stationnement existantes, offriront de l'ombre et produiront de l'électricité. Cette électricité alimentera notamment 20 bornes de recharge pour véhicules électriques.



Plan de construction

Pour maximiser la production énergétique, les ombrières seront légèrement inclinées en forme de V. Elles ne seront pas orientées plein sud – ce qui créerait des pics de production trop courts – mais elles produiront de l'énergie tout au long de la journée. L'objectif est de répondre aux besoins énergétiques de SPARKOH ! de manière optimale. Au point de vue technique, les panneaux solaires seront du type N, bifacial, à haut rendement (21,8%). Ils profiteront ainsi également de la lumière réverbérée par leur face inférieure.

Pour Emissions Zéro, il s'agit d'un projet important pour accélérer et donner une belle visibilité à la transition énergétique au niveau local.

2 Production 2024 des unités soutenues par Emissions Zéro

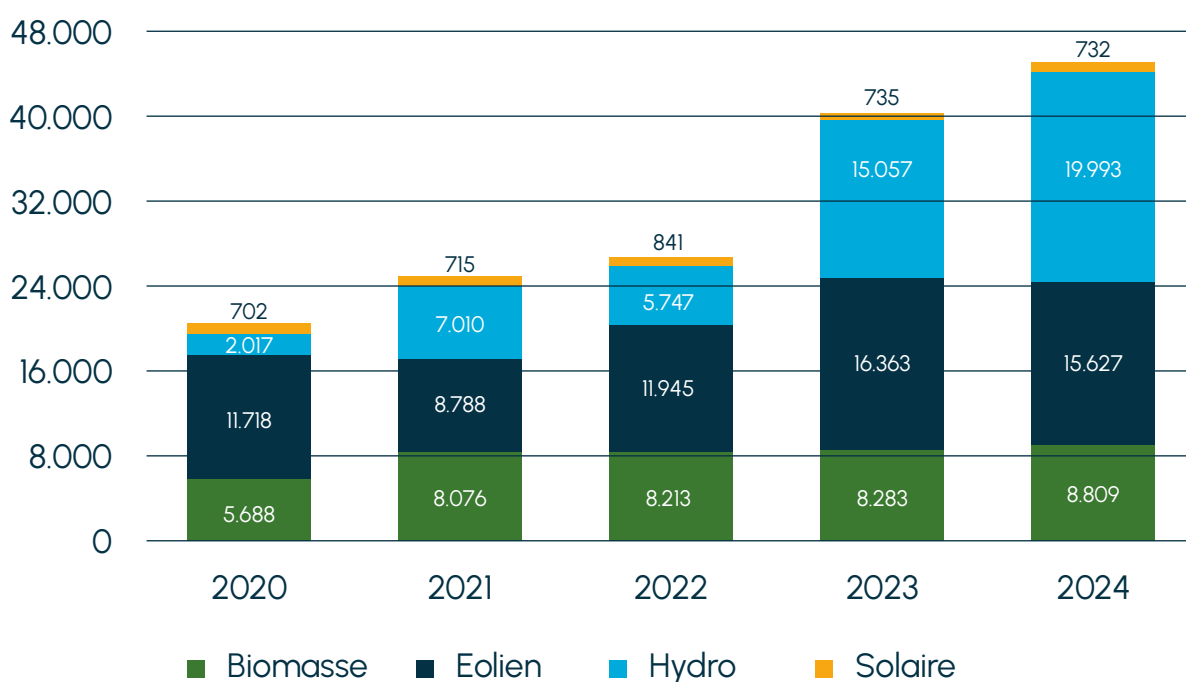
Un bilan de production record en 2024 !

En 2024, les sites de production soutenus par Emissions Zéro ont généré plus de 45 GWh d'électricité, soit 5 GWh de plus qu'en 2023. Ce bilan représente au total la consommation moyenne d'électricité d'environ 13.000 ménages. Un record pour Emissions Zéro ! Ce résultat est à mettre à l'actif du démarrage de notre éolienne à La Louvière, mais surtout au bilan exceptionnel de nos turbines hydroélectriques qui ont bénéficié de la pluie, évidemment, mais également d'une bonne maturité de fonctionnement. Le choix d'un mix énergétique diversifié permet donc à EZ de dépasser, et de loin, son record de 2023. Nous pouvons en être fiers et vous remercier pour votre engagement dans nos différents projets sans lequel ce bilan n'aurait pas été possible.

L'année 2024 n'a été ni très ensoleillée ni très venteuse alors que la pluie nous a régulièrement arrosés. La pluviométrie annuelle a même battu un record depuis le début des relevés à Uccle... en 1833 ! Ce record pluviométrique s'est traduit en un record hydroélectrique. En 2023, les productions des unités de Monceau Hydro et HOSe, soutenues par Emissions Zéro, avaient été multipliées par un facteur de 1,5 par rapport à l'année très sèche que fut 2022. En 2024, cette augmentation s'est encore amplifiée puisque les unités hydroélectriques de la Sambre et de l'Ourthe ont produit ensemble 19, 99 GWh soit 2,7 fois la production de 2022! En 2024, l'hydroélectricité a donc représenté 44% de la production totale des unités soutenues par Emissions Zéro.

Notre 2^{ème} source de production renouvelable est l'éolien. Depuis quelques mois, et avec la mise en service de l'éolienne de la Louvière en mai, 4 éoliennes sont désormais soutenues par notre coopérative. Les premiers tours de pales de l'éolienne de la Louvière ont permis d'atteindre un bilan de production équivalent à celui de 2023 malgré le peu de vent enregistré ces derniers mois.

Le vent fut peu généreux, c'est un euphémisme... Les éoliennes de Dour et Quiévrain ont produit 9,1 GWh en 2024, soit le 4^{ème} bilan de production le plus faible depuis 14 ans. Produisant 4,8 GWh en 2024, l'éolienne de Fauvillers, que la coopérative Lucéole gère avec notre soutien, se situe en deçà de la moyenne de ses trois années de fonctionnement. Encore une preuve de la faiblesse du vent en 2024. En 2025, nos 4 éoliennes fonctionneront sur une année complète, une perspective positive pour l'évolution de notre production.



Évolution des productions des sites soutenus par EZ

Notre troisième source de production est la biométhanisation. En 2024, avec 8,8 GWh, le site d'Ochain Energie présente une production en légère augmentation. C'était pourtant loin d'être garanti. Le remplacement d'un moteur entre fin juin et début juillet a nécessité une mise à l'arrêt de 2 semaines. D'autres imprévus, tels que la faillite d'un fournisseur, se sont ajoutés à cette opération. De quoi donner quelques cheveux blancs aux gestionnaires du site. La date prévue de mise en route du nouveau moteur n'a cependant pas été retardée. Un exploit rendu possible grâce à l'expérience de l'équipe d'Ochain qui tire désormais le meilleur parti de l'unité de biométhanisation.

La production photovoltaïque a, quant à elle, souffert d'un début et d'une fin d'année faible en ensoleillement. L'été fut heureusement lumineux. La production globale est restée alignée avec celle de 2023.

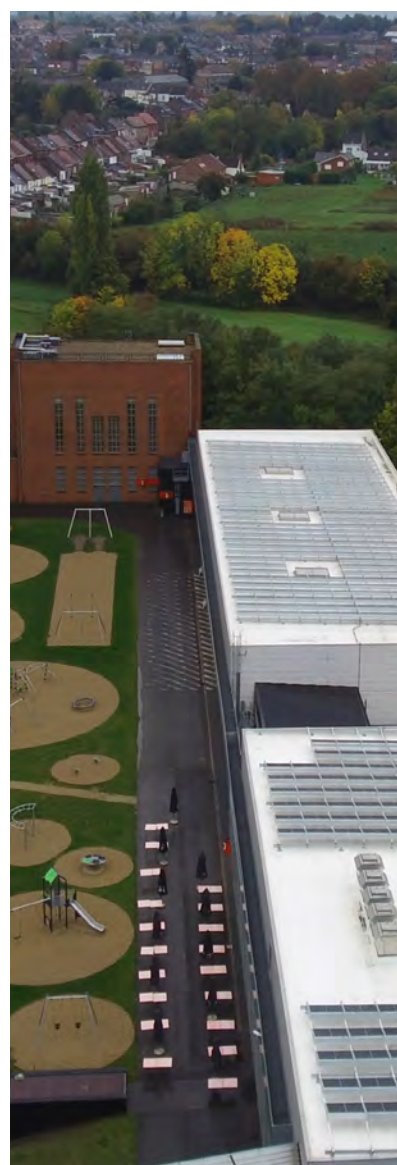
Pour Emissions Zéro, le bilan de production 2024 est donc contrasté mais surtout positif. Il témoigne de la pertinence de l'exploitation d'un mix de sources d'énergie renouvelable mais également de l'expérience de nos équipes. Derrière ces résultats, il y a aussi la production croissante d'énergie renouvelable et surtout la démonstration de la force du collectif. Tous ces projets n'auraient jamais vu le jour sans votre soutien. Merci encore pour votre confiance et votre engagement ! Grâce à vous, 2024 a marqué une avancée significative vers un futur énergétique plus vert et citoyen ! Rendez-vous en 2025 pour la poursuite d'objectifs ambitieux.



Vue aérienne de la centrale hydroélectrique de Monceau-sur-Sambre

ÉMISSIONS ZÉRO

Les Assemblées Générales



L'Assemblée Générale Ordinaire, le 25 mai 2024 à Namur

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Énergie Zéro (EZ) s'est tenue le 25 mai 2024 dans les locaux de Mundo-N à Namur (Rue Nanon, 98). Cet événement statutaire a réuni **50 coopérateurs présents** et **32 voix représentées par procuration**, portant le **quorum total à 82 voix**.

Les administrateurs présents étaient : Marc Installé, Joseph François, Gaetan Schwarzbaum, Dimitris Stamatoukos, Alain Kisiel, Michel Mahiat et Lucas Gossiaux. La direction opérationnelle et financière était représentée par Anne Wouters.



Assemblée Générale Ordinaire 2024

Présentations et temps forts

Xavier Gillon a ouvert la séance en présentant les chiffres de **production de nos actifs pour l'année 2023**. Il a ensuite cédé la parole à **Dimitris Stamatoukos**, qui a fait un point détaillé sur l'**avancement du projet éolien d'Houdeng-Goegnies (La Louvière)**. **Gaetan Schwarzbaum** a pris le relais pour présenter l'état d'avancement des **projets en cours et en développement**. Enfin, Xavier Gillon a clôturé les exposés avec un retour sur les **actions de sensibilisation, de communication et de mobilisation** menées par EZ et ses antennes locales.

Échanges avec les coopérateurs

Parmi les questions soulevées par les coopérateurs figurait celle sur l'engagement d'EZ dans la **rénovation énergétique des habitations individuelles**. En réponse, il a été rappelé qu'EZ est cofondatrice de **Corenove**, une plateforme coopérative active en Région wallonne. À ce jour, Corenove a accompagné **plus de 1.100 ménages** dans leur rénovation, et suit actuellement **90 familles**. Elle fait partie des **13 plateformes** agréées par la Région.

Présentation des comptes 2023

Le rapport de gestion et les états financiers ont été présentés par **Anne Wouters** et **Michel Mahiat**. L'exercice 2023 se solde par un **résultat positif de +197 k€**, décomposé comme suit :

- Chiffre d'affaires : +193 k€
- Charges d'exploitation : -372 k€
- Résultat financier : +375 k€
- Résultat courant avant impôts : +197 k€

Faits marquants du rapport de gestion

- Renforcement du prêt subordonné dans l'éolienne d'Houdeng-Goegnies (MBH) ;
- Augmentation de la participation dans **Seacoop**, un consortium pour un parc offshore ;
- Perception de dividendes (Dour, Quiévrain, Ochain Énergie) et intérêts (Lacplume – Aubel) ;
- Mise en garde sur la **volatilité des certificats verts**, suite à la hausse des prix de l'électricité.

Rapport des vérificateurs aux comptes

Patric Nardi et **Julien Dinant** ont confirmé que le bilan est conforme aux pièces comptables remises et qu'il offre une image fidèle et rassurante de la santé financière de la coopérative.

Questions relatives aux comptes annuels

- La **valeur des participations** correspond à l'apport initial dans les SPV (Special Purpose Vehicles), qui peuvent prendre différentes formes juridiques.
- La **gestion des risques** est assurée par les CA de chaque SPV, avec un administrateur EZ siégeant dans chacune.
- Un **appel aux candidatures** pour les rôles de gestion et de contrôle au sein des SPV reste ouvert. Une **formation peut être assurée** par EZ.
- Concernant les **vérificateurs pour les sociétés hydroélectriques**, aucune candidature n'a été enregistrée en 2024. L'AG a exprimé une préférence pour des contrôles internes.
- La **valeur de la part EZ** reste plafonnée à sa valeur initiale, conformément aux exigences de l'agrément « coopérative d'économie sociale ».

Résultats des votes

- Approbation à l'unanimité des comptes 2023 ;
- Affectation du résultat : 3 % ;
- Décharges approuvées à l'unanimité pour les vérificateurs aux comptes et les administrateurs ;
- **Julien Dinant** est désigné vérificateur aux comptes ;
- **Gaetan Schwarzbaum** est réélu administrateur (74 pour, 4 abstentions) ;
- **Xavier Gillon** est élu administrateur (66 pour, 8 contre, 4 abstentions).

L'assemblée a également pris acte de la **fin de mandat de Joseph François et Marc Installé**, qui ne souhaitaient pas être reconduits. Ils ont été chaleureusement remerciés par l'assemblée et ont reçu un **panier de produits du terroir** en guise de reconnaissance.



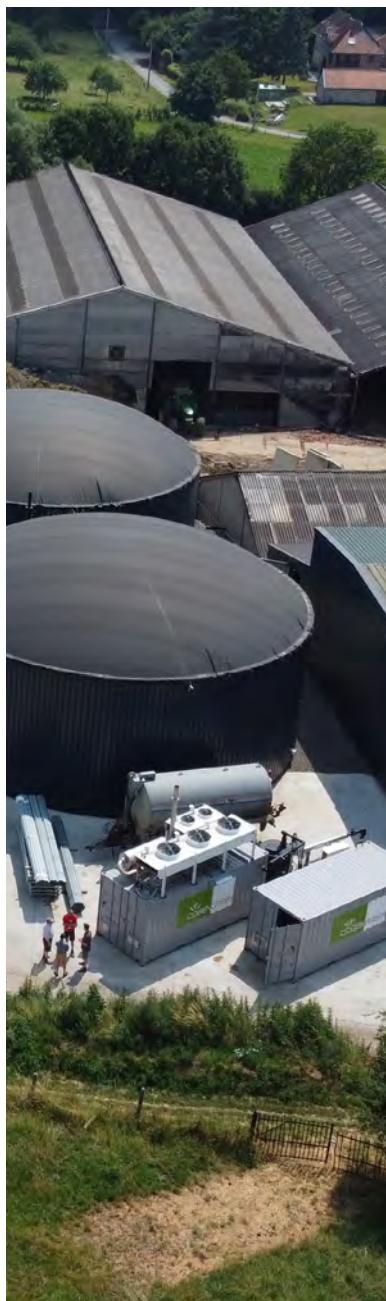
Marc Installé (à droite) reçoit des produits du terroir des mains de Gaetan Schwarzbaum.



Lucas Gossiaux (à gauche) remet les produits du terroir à Joseph François.

ÉMISSIONS ZÉRO

Les coopérateurs

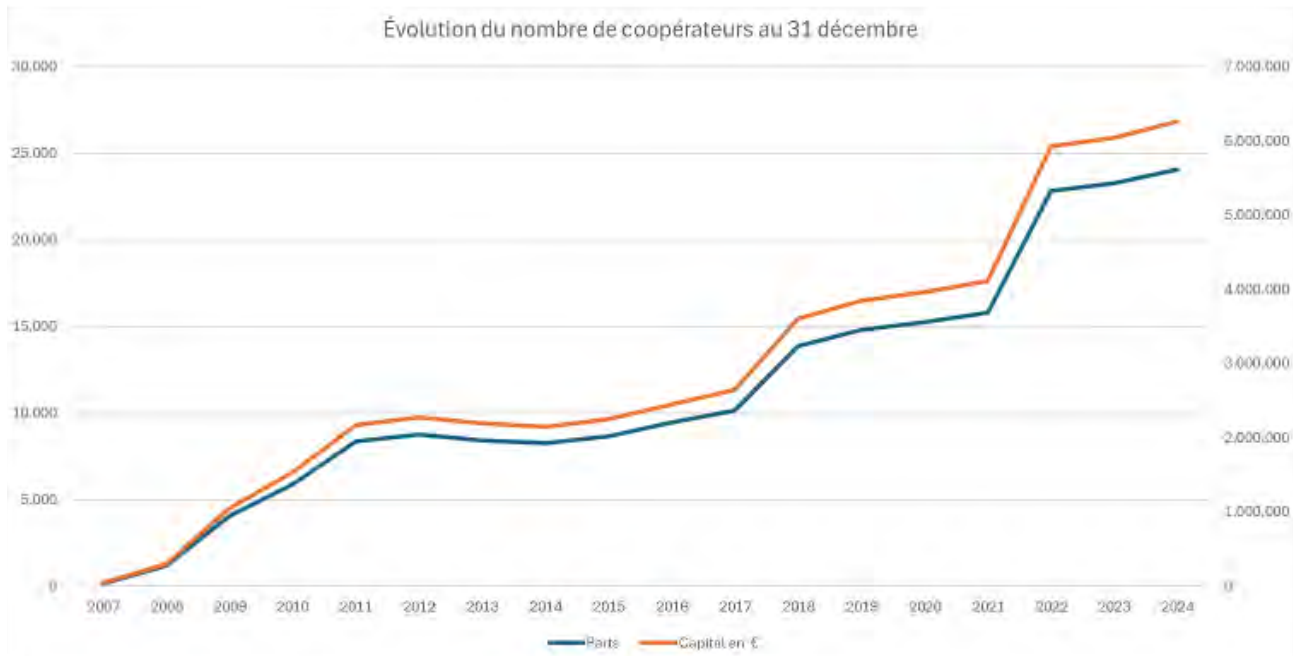


Depuis sa création en 2007, EZ a connu une évolution significative tant en nombre de coopérateurs qu'en capital social.

Au fil des années, la coopérative a attiré un nombre croissant de membres, reflétant un engagement accru en faveur de la transition énergétique. Cette dynamique s'est traduite par une augmentation progressive du capital, soutenue par les souscriptions des coopérateurs, permettant ainsi à EZ de financer de nouveaux projets et de renforcer son impact.

En matière d'adhésion citoyenne, nous sommes passés de 2 860 coopérateurs à 2 971, le capital passant de 6,1 à 6,7 millions d'euros – soit une moyenne de 8,66 parts par coopérateur, contre 8,26 en 2023.

L'évolution du capital et du nombre de coopérateurs témoigne de la confiance accordée à la coopérative et de sa capacité à mobiliser des ressources pour poursuivre son développement.



SENSIBILISATION – MOBILISATION

Au printemps 2024, EZ a sondé ses coopérateurs afin d'accroître l'adéquation entre ses missions et les actions concrètes menées sur le terrain, dans le but de renforcer la sensibilisation et la mobilisation. Quatre actions ont été proposées : la publication de davantage d'articles liés à la transition énergétique, l'organisation de visites de sites de production, la tenue d'ateliers et de conférences, ainsi qu'une rencontre festive annuelle par région.

Au total, 90 coopérateurs ont manifesté de l'intérêt pour ces initiatives. Cela a mené à la création de groupes par « bassin », correspondant à des sous-régions de Wallonie. Ces groupes ont rejoint les partenaires déjà actifs sur le terrain : l'ACL Hornu-Boussu Énergie (HBE), l'ACL CourcEole et l'asbl Ceinture Énergétique Namuroise (CEN).

Dans le précédent rapport d'activités, nous avons évoqué les actions de Corenove dans le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments.

ACL La Louvière

Début 2024, un petit groupe de coopérateurs a commencé à se réunir chaque mois pour organiser diverses activités autour de l'éolienne de La Louvière, désormais nommée Eolouve.

Lors de ses premières réunions, le groupe a réfléchi à l'organisation d'une visite de l'éolienne à destination des élèves de l'enseignement fondamental. Trois ateliers ont ainsi été préparés :

1. Un premier atelier sur la construction de l'éolienne, accompagné d'un diaporama, suivi d'un échange sur la notion de coopérative citoyenne ;
2. Un deuxième atelier comprenant la visite de l'éolienne, notamment la salle de commandes située au premier étage ;
3. Un troisième atelier portant sur la visite de la cabine basse tension, avec la découverte du fonctionnement d'une éolienne miniature.

Une ébauche de dossier pédagogique à destination des enseignants a également été rédigée. Le groupe a en outre préparé une série de questions-réponses susceptibles d'être posées par les visiteurs.



Visite de l'éolienne par un petit groupe d'élèves de l'école fondamentale de Havré-Ghislage

Dans un second temps, le groupe a préparé l'inauguration de l'éolienne, qui a eu lieu le 14 septembre 2024. L'événement prévoyait des rencontres avec différentes personnes ressources issues des coopératives, ainsi que la présence de trois stands thématiques pour accueillir le public.

Le premier stand était consacré à l'énergie, avec notamment la participation de Cociter. Le deuxième, à vocation pédagogique, proposait des outils permettant de découvrir et d'expérimenter les principes de l'éolien. Le troisième stand offrait une immersion dans la construction de l'éolienne à travers une vidéo explicative.

Le public a répondu présent en grand nombre, et l'événement a rencontré un franc succès.



Le public est venu nombreux le jour de l'inauguration d'Eolouve

ACL CHARLEROI

Fin de l'année 2024, un groupe de coopérateurs a commencé à se réunir à Charleroi. Le principal objectif de ce groupe est de se former à la présentation des centrales hydroélectriques, notamment celles de Monceau-sur-Sambre et de Marcinelle. Il est à noter que ces centrales utilisent chacune une technique différente pour produire de l'électricité : trois vis d'Archimède à Monceau et deux turbines à Marcinelle.

Le groupe a visité les deux centrales et prépare de la documentation de manière à pouvoir guider la visite des centrales et à répondre à toute question posée sur leur historique, leurs caractéristiques et leurs productions respectives d'électricité. Il prévoit plusieurs visites en 2025.



Le groupe de Charleroi ; on reconnaît Alain Damay (au centre) qui a apporté tout son savoir à l'équipe sur les centrales hydro où Ez est partenaire du projet.

ACL LIEGE

Le 28 septembre 2024, grâce à une organisation éclair, une équipe de coopérateurs liégeois a pu faire visiter les installations de la centrale hydroélectrique des Grosses-Battes. En moins d'un mois, ils ont organisé cette visite lors de laquelle près de 40 personnes, pour la plupart coopérateurs et coopératrices d'Emissions Zéro, ont pu se rendre compte du fabuleux travail accompli sur ce site plusieurs fois racheté et maltraité.



Le groupe de Liège, avec Pierre Audrit (2e en partant de la gauche), chargé de projets pour EZ.

GROUPE CONTENUS

Le groupe « Contenus » a pour objectif de produire des textes, des photos et des vidéos, en les rédigeant et en les relisant avant de les transmettre au responsable communication, en vue de leur diffusion via la lettre d'information, le site Internet ou les réseaux sociaux.

Après une première prise de contact lors d'une réunion de lancement tenue à Mundo en août 2024, le groupe — composé d'une dizaine de coopérateurs et coopératrices — se réunit en moyenne une fois par mois en visioconférence, depuis septembre 2024, en collaboration avec le responsable communication. Les membres du groupe étant répartis aux quatre coins de la Wallonie, ce format s'est rapidement imposé comme le plus pratique.

Après quelques mois de fonctionnement, le constat est positif : le groupe est capable de rédiger, relire, prendre des photos, etc. Il reste ouvert à tous les coopérateurs intéressés, qu'ils soient plume avisée, graphiste ou amateur de montage vidéo.

Rapport CEN 2024

Primée en 2024, la CEN poursuit le déploiement de ses projets

En 2024, la Ceinture Énergétique Namuroise ASBL (CEN) a poursuivi son objectif de rendre présentes dans le débat local l'autonomie et la résilience énergétique. Trois ans après sa constitution juridique en 2021, l'association maintient son volume d'activités bénévoles en sensibilisation, communication et événements. Concernant le plaidoyer et la suite du panel citoyen exceptionnel réalisé en 2023 sur l'autonomie énergétique, quelques succès ont été engrangés. 2024 a aussi été une année de reconnaissance avec l'obtention d'un prix de la fédération environnementale wallonne Canopea. Enfin, l'association a passé l'étape décisive de son démarrage professionnel grâce aux subsides sur l'incitation à la rénovation énergétique.

Les activités de sensibilisation et communication

En termes d'activités de **sensibilisation** en 2024, la CEN a tenu 7 ateliers, réalisé 12 conférences et tenu 4 stands. Plus de 500 personnes ont ainsi pu découvrir la question de l'autonomie énergétique. Les commandes ont été en 2024 davantage limitées (la coopérative Nosse Moulin et 2 écoles namuroises), les activités venant davantage de notre initiative. Avec les subsides reçus, une partie des conférences ont concerné la rénovation énergétique.

Concernant la **communication**, nous assistons à une explosion des sorties 'presse' avec un total de 20 sorties, dont 16 sur le projet Ruenovation. Sur Facebook, la CEN totalise à présent 874 « j'aime » et a passé le cap des plus de 1.000 « followers », avec 54.000 couvertures en 2024. Localisés à 50% sur la commune de Namur, les followers sont presque autant des hommes que des femmes. Les deux tranches d'âge dominantes sont les 25-34 et 35-44 ans, elle sont significativement différentes des profils de followers de Émissions Zéro. Sur LinkedIn, le nombre d'abonnés a dépassé les 250. Enfin, en termes de Newsletter, 600 personnes y sont abonnées, avec un taux d'ouverture qui se maintient à 45% pour les 8 Newsletters envoyées en 2024.

Du côté des **événements**, la CEN a de nouveau co-organisé la troisième édition du Festival Namur Demain. Cette année, il était étalé sur une dizaine de jours autour du samedi 19 octobre. Comme l'année précédente, environ 1.000 personnes se sont inscrites aux activités du festival, non comprises les personnes de passage sur le lieu en plein cœur de la Ville de Namur. Cette collaboration avec la Ville de Namur, la fédération Canopea, la Ceinture Alimentaire Namuroise et Émissions Zéro reste très enthousiasmante et fructueuse pour l'ASBL.



Les activités de plaidoyer

En 2023, la CEN avait réalisé le premier **panel citoyen** sur l'autonomie énergétique à Namur, le «G50 de l'Energie», une première « mondiale ». Les discussions des citoyens avaient abouti à un recueil de recommandations fin 2023. En 2024, ces recommandations ont non seulement été présentées aux locales de 4 partis politiques à Namur – Les Engagés, MR, PS et Ecolo – mais aussi à 3 élus du Collège Communal, dont le bourgmestre, au mois de mai. Des rencontres ultérieures ont ensuite permis d'incorporer 11 mesures du G50 dans les programmes des élections communales d'octobre de Les Engagés et du MR.



Les projets subsidiés par la Région Wallonne

Pour le projet Ruenovation, en partenariat avec la Ville de Namur, la CEN a conçu puis porté la campagne de communication de ce projet innovant de rénovation groupée. Au total, 120 ménages ont manifesté leur intérêt, mais seuls 10 ménages sont rentrés dans l'accompagnement qui était offert.

Pour le projet RénoVoisin mené seul, la CEN a conçu et testé les outils de communication et surtout l'animation « Apéro Réno », un jeu conçu pour toucher des personnes peu intéressées par la rénovation, mais qui pourraient rénover énergétiquement leur habitation.

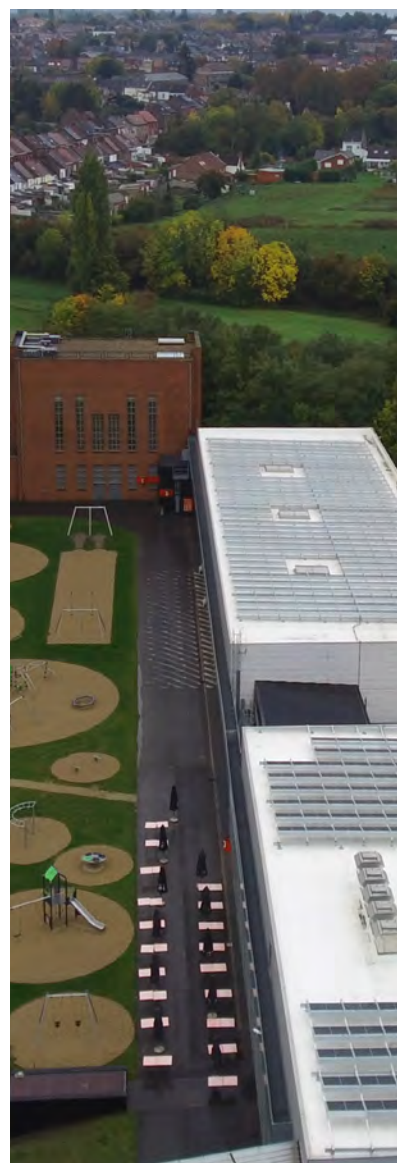


Equipe CEN 2024

L'engagement de 2 employés pour réaliser ces projets a nécessité la professionnalisation de la gestion de l'ASBL et la location d'un bureau à Mundo Namur.

ÉMISSIONS ZÉRO

Les groupes de travail (GT)



1 GT Finances

En 2024, Anne Wouters et Michel Mahiat ont poursuivi l'ensemble des missions liées à la gestion financière d'Émissions Zéro. Cela inclut la gestion de la trésorerie, la tenue de la comptabilité, le suivi des paiements ainsi que le traitement des factures, tant entrantes que sortantes. Ils assurent également l'interface avec les fournisseurs, garantissant ainsi le bon déroulement des transactions et la gestion des relations contractuelles. Par ailleurs, ils veillent aux communications avec les administrations compétentes et s'assurent du respect de l'ensemble des obligations légales, fiscales et sociales de la coopérative, contribuant ainsi à la transparence et à la conformité de sa gestion financière.

2 GT Informatique

Avec l'aide de Sylvain Dacier pour la gestion du logiciel de stockage en ligne Nextcloud, Jean Pilliez assure la conduite de ce groupe de travail. Ils veillent au système pour le rendre toujours plus performant.

3 GT Gouvernance

La révision du Règlement d'ordre intérieur a constitué le principal chantier de l'année 2024, mobilisant des efforts conséquents pour en assurer l'adaptation aux besoins et à l'évolution de la coopérative.

Parallèlement, nous avons engagé une réflexion approfondie visant à améliorer l'organisation et la communication avec les SPV et les filiales. L'objectif est d'optimiser les échanges d'informations, de renforcer la coordination entre les différentes entités et d'assurer une gestion plus efficace et cohérente de l'ensemble des activités.

4 GT Secrétariat

Depuis début 2023, Émissions Zéro a confié le rôle de Secrétaire à Michel Damay. Il succède ainsi à Georges Geury. Les principales tâches portent sur la préparation des ordres du jour des réunions du Conseil d'Administration (réunion à Mundo Namur une fois par mois, la rédaction des procès-verbaux (PV des réunions) en direct durant ces réunions, avec projection du contenu

des documents dans Next Cloud et, in fine, l'archivage des PV signés. Ce rôle comporte également la logistique (réservation de salles, catering, etc.) et une série d'actions ponctuelles comme, par exemple, l'organisation de l'Assemblée Générale annuelle, l'appel à candidats administrateurs, etc. Il est à noter que les relevés de production sont effectués depuis plusieurs années déjà par des bénévoles EZ habitant à proximité des sites concernés.

5 GT Communication

En 2024, le GT Communication a poursuivi ses activités avec Xavier Gillon et Michel Damay qui ont été rejoints en octobre par Nicolas Parent, engagé par Émissions Zéro comme nouveau responsable communication et sensibilisation.

En cohérence avec les priorités communicationnelles des années antérieures, la communication d'Émissions Zéro a poursuivi l'objectif d'une **mise en avant de ses coopérateurs et volontaires** lors de ses événements et communications en s'appuyant sur sa **charte graphique**. L'arrivée d'un responsable communication a permis d'augmenter la fréquence des initiatives prises en matière de communication ainsi que la diversité des supports utilisés. 2024 a également été marquée par la **collaboration avec l'agence Let me Know** qui a réalisé plusieurs vidéos pour Émissions Zéro et qui travaille à la refonte des flyers de présentation de la coopérative.

Différents éléments ont marqué la communication de l'année 2024 :

- Le chantier et l'inauguration de l'éolienne de la Louvière
- L'assemblée générale ordinaire
- Les visites de nos turbines hydroélectriques de Charleroi et Liège
- Le remplacement du moteur de notre centrale biomasse à Ochain
- L'inauguration de la chaufferie bois à Couvin
- La campagne de participation au projet SparkOH !

2024 a été marqué par le chantier de construction puis **l'inauguration de l'éolienne de la Louvière**. Les événements organisés par Emissions Zéro à ces occasions ont fait l'objet de communication sur le site de la coopérative et les réseaux sociaux. L'agence de communication Let me Know a notamment réalisé une vidéo lors de l'inauguration et profité de l'occasion pour faire des prises de vue. Le développement de l'éolienne a également permis à Emissions Zéro de participer à une émission sur l'éolien le 20 novembre sur Antenne Centre.

En novembre 2024, la campagne d'ouverture à la participation des coopérateurs en vue de réaliser le projet **d'ombrières solaires sur le site de SparkOH !** s'est déclinée durant plusieurs semaines au travers de différentes initiatives :

- la tenue de stands sur le site de SparkOH !
- une campagne d'affichage dans les magasins
- la réalisation d'un roll-up qui restera en place jusqu'à la réalisation du projet à côté de la billetterie du site.
- la réalisation de flyers
- la mise en place d'un concours destiné aux coopérateurs locaux.
- la mise en place d'une action « call-center » en vue de mobiliser les coopérateurs locaux.

La collaboration avec l'agence de communication Let me Know a **permis la réalisation de plusieurs vidéos**. Après l'inauguration de l'éolienne de la Louvière, une vidéo de présentation d'Emissions Zéro a été réalisée sur le site de la turbine hydroélectrique de Monceau (Charleroi) et diffusée lors du démarrage de la campagne de participation pour le projet SparkOH ! D'autres

vidéos ont également été réalisées pour être diffusées en 2025 notamment sur la frontpage du site.

La lettre d'information d'Emissions Zéro a fait l'objet d'un travail de concertation avec le groupe contenu et ses bénévoles. Plusieurs éléments clefs ont été validés pour renforcer la cohérence et l'attractivité de celle-ci : un envoi tous les 2èmes vendredis du mois en fin de journée ; la mise en place d'une rubrique éco-conseils récurrentes ; l'incarnation de la coopérative ; les réussites et les projets d'Emissions Zéro ; des informations pratiques ; des partenariats au sein de l'éco-système coopératif.... Ces différents éléments sont également issus **d'un plan stratégique de communication** en cours d'élaboration fin 2024. La réalisation de la lettre d'information est pilotée par le groupe communication et le groupe contenu dont les volontaires contribuent à la rédaction des articles, leur relecture ou la réalisation de photos. Au niveau de la forme, la lettre d'information intègre à la fois du texte, de l'image et l'utilisation de vidéos. Ses contenus sont régulièrement déclinés sur les réseaux sociaux d'Emissions Zéro.

En termes de volume, une vingtaine d'articles ont été proposés à la lecture des coopérateurs sur le site en 2024. L'activité d'Emissions Zéro sur les **réseaux sociaux** s'est également accrue à partir de septembre. Au niveau de Facebook, une campagne de sponsoring a été initiée à l'occasion du projet SparkOH ! Concernant LinkedIn, on peut noter la visibilité apportée par un sponsoring ciblé concernant l'épargne durable de même que la croissance organique importante du nombre de followers.

Statistiques Facebook	2020	2021	2022	2023	2024
Couverture de la Page Facebook		22.137	57.153	7.100	81.700
Visites sur la Page Facebook		1.373	4.379	2.300	2.200
Nouvelles mentions J'aime de la Page		70	171	-	122
Couverture payée		0	27.584	0	69.155
Followers			1.071	1.132	1.249
Nombre de publications			46	48	47

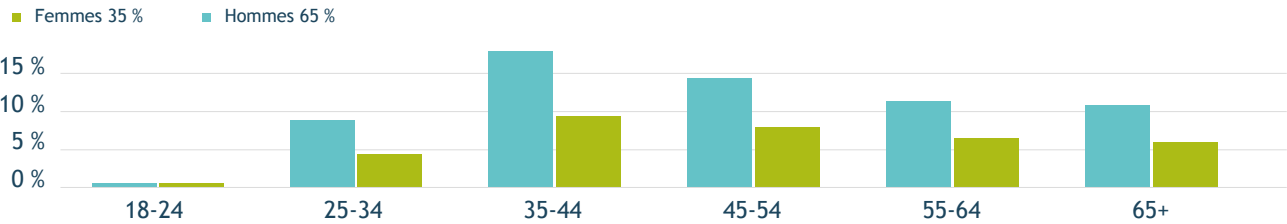
Statistiques LinkedIn	2024
Couverture de la Page	19.989
Réactions	422
Nouvelles mentions J'aime de la Page	409
Couverture payée	9.435
Followers	679
Nombre de publications	44

Emails de masse	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'envoi	18	32	25	31	21
Total destinataires	22.308	47.692	34.429	47.773	40.414
Total ouvertures	11.775	24.809	17.149	23.092	25.695
Total clicks	2.938	4.703	3.464	3.638	3.337
Taux d'ouverture	53 %	52 %	50 %	58 %	64 %
Taux de clicks	13 %	10 %	10 %	8 %	7 %

Le public touché :

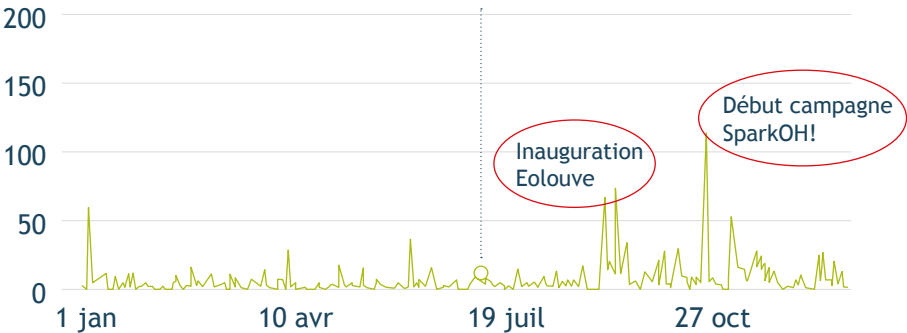
- Les hommes restent 2/3 des « followers » Facebook de la coopérative, avec la tranche d'âge 35-45 an la plus représentée, suivie par la 45-55 ans.
- Après quelques mois assez calmes, on voit le décollage des vues sur Facebook à l'occasion des posts réalisés lors de l'inauguration de l'éolienne et du début de campagne SparkOH !. Le boom de visibilité intervient lors du recours au sponsoring lors de cette campagne.

1 249 Followers Facebook

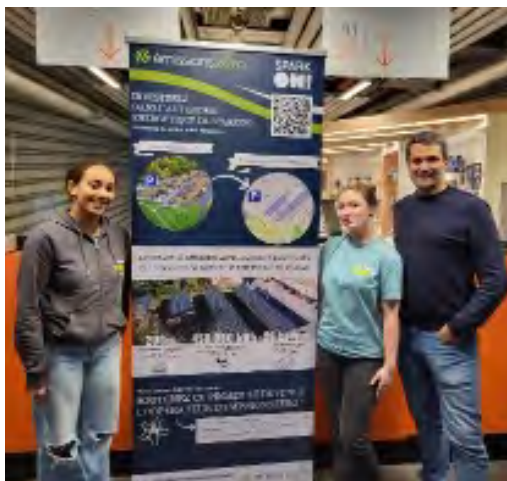


Visites

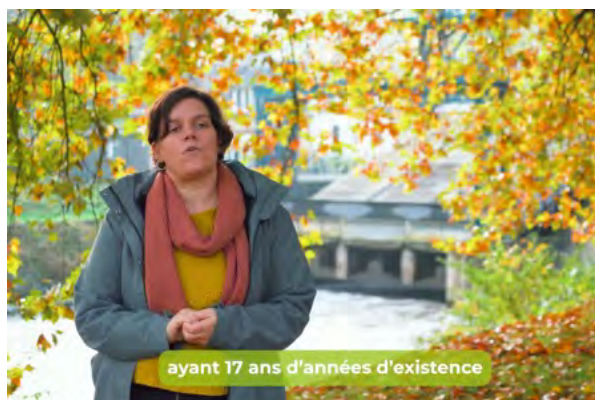
2,2 K | 15,6 %



La campagne SparkOH !



Les vidéos Let me Know



6 GT Administration des coopérateurs

Ce GT peu visible, puisque fonctionnant essentiellement en back office, traite les souscriptions (Patrick Nardi), les réponses aux mails adressés à info@emissions-zero.coop via l'outil Freshdesk, le traitement des retraits de parts ainsi que la gestion des successions en cas de décès de coopérateurs (Giovanni Burlin et Michel Damay). Anne Wouters a assuré l'interface pour le GT Finances pour tout ce qui touche aux transactions financières avec les coopérateurs (paiements, demandes de remboursement de parts, etc.).



ÉMISSIONS ZÉRO

Le Conseil Consultatif des Coopérateurs



Le Conseil Consultatif des Coopérateurs (CCdC) incarne pleinement les valeurs fondatrices d'Émissions Zéro, en particulier la participation active des coopérateurs et la transparence dans la gouvernance, piliers essentiels de son modèle de démocratie économique.

Composé de coopérateurs volontaires ayant répondu à un appel lancé par le Conseil d'administration (CA), le CCdC accompagne les travaux du CA en émettant des avis, soit de manière proactive, soit à la demande du CA. Ce rôle consultatif permet aux coopérateurs de contribuer directement à la stratégie et à la vie de la coopérative.

Depuis sa création, le CCdC se réunit de façon régulière. En 2024, il a poursuivi son rythme mensuel de réunions en visioconférence (via Skype), alternant les derniers mercredis des mois pairs et les vendredis des mois impairs. Cette formule souple permet à chacun de s'impliquer selon ses disponibilités.

Le CCdC comptait en 2024 sept membres actifs, dont deux à trois participent systématiquement aux réunions du Conseil d'administration. Cette présence favorise un dialogue continu et renforce la confiance entre les membres de la coopérative et son organe de gestion. Le CCdC est également représenté en tant qu'observateur au sein du CA de COCITER, élargissant ainsi son champ d'écoute et d'analyse.

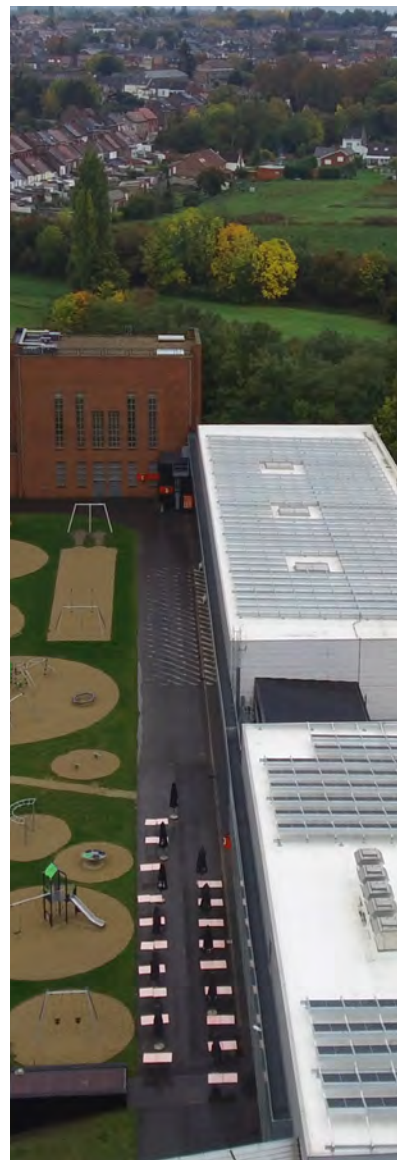
La pérennité du CCdC, et plus largement de la gouvernance participative d'Émissions Zéro, dépend de l'engagement de nouveaux coopérateurs. L'investissement requis — 1 à 2 heures par mois — est limité mais précieux. Il permet à chacun de contribuer, à son échelle, au bon fonctionnement démocratique de la coopérative. Pour rejoindre le CCdC, il suffit d'envoyer un courriel à giovanni.burlin@emissions-zero.coop et d'accepter une clause de confidentialité, nécessaire au respect des échanges sensibles.



Stands d'animation lors de la journée du renouvelable à SPARKOH!

ÉMISSIONS ZÉRO

Activités extérieures



1 Inauguration de Éolouve, l'éolienne de La Louvière

Le samedi 14 septembre 2024, environ 200 coopérateurs et invités étaient rassemblés à la rue du Bois de la Hutte (La Louvière) pour inaugurer Éolouve, la première éolienne 100% citoyenne des coopératives Émissions Zéro (EZ) et Nosse Moulin, réunies au sein de la société Moulin du Bois de la Hutte (MBH). Sur le coup de 15h, Michel Wodjewodzic (MBH), Anne Wouters (EZ) et Dominique Cuvelier (Nosse Moulin) ont pris la parole pour évoquer ce projet devenu réalité avec l'aide des membres des coopératives respectives.

C'est en 2022 que le projet de construction d'une éolienne 100 % citoyenne a vu le jour. La coopérative citoyenne Émissions Zéro a donné son accord pour le rachat d'un permis libre de tout recours pour la construction d'une éolienne à la société Bee. Cette éolienne serait située à la rue du Bois de la Hutte à La Louvière à proximité de l'autoroute E42 et des établissements de la société Vouillemin appelée communément PSG. Très vite, une société de gestion dénommée Moulin du Bois de la Hutte, au sigle MBH, a été créée et quelques temps plus tard, Émissions Zéro a été rejointe par la coopérative Nosse Moulin.

Durant l'année 2022, une levée de fonds a permis de réunir plus de la moitié du coût d'investissement. La somme ainsi réunie, complétée par un prêt bancaire, donnait le feu vert pour la construction.

Le chantier a commencé en février 2023, ce fut tout d'abord le temps des préparatifs : mur de soutènement, forage et enfouissement des pieux, ferraillage et coulée de la fondation.

Place ensuite au montage des différents éléments de l'éolienne. Avec l'aide d'une grue de plus de 100 m de haut, le mât de l'éolienne est assemblé. Au sommet de celui-ci, la nacelle et le rotor y sont déposés. Les pales sont ensuite arrimées au rotor.

Le montage s'est terminé le 28 août 2023. Il restait alors le branchement de l'éolienne au réseau électrique. Il y a une salle de commande au pied de l'éolienne et à proximité, la cabine électrique relais entre l'éolienne et le réseau de distribution.



Éolouve, l'éolienne 100% citoyenne à La Louvière

Éolouve a été inaugurée le 14 septembre 2024. Voici quelques mots de Michel Wodjewodzic prononcés le jour J : « L'éolienne que nous inaugurons ici à Houdeng-Goegnies sur un parc industriel est bien plus qu'une infrastructure énergétique, bien plus que trois pales qui tournent sur un rotor : c'est un symbole de coopération entre coopératives, de solidarité citoyenne. C'est le fruit de notre engagement commun pour un avenir plus durable. »

Le public venu nombreux a pu visiter l'éolienne et rencontrer les personnes ressources représentant les coopératives. Au cours de l'après-midi, les invités ont pu également visiter trois stands : le premier consacré à l'énergie avec, notamment, la présence de Cociter, le deuxième, plus pédagogique, présentant des outils pour découvrir et expérimenter les principes de l'éolien ; le troisième permettait de découvrir la construction de l'éolienne à travers une vidéo.



Stands d'animation

Le chantier de l'éolienne Moulin du Bois de la Hutte fut un travail de longue haleine pour la société MBH qui a suivi la construction et organiser les opérations des différents corps de métier qui se sont succédé pour la réalisation de ce projet. Et ce qui est extraordinaire, c'est que l'éolienne appartient à tous les coopérateurs et coopératrices des coopératives Émissions Zéro pour 90% et Nosse Moulin pour 10%. Nous remercions tous ceux qui ont soutenu financièrement le projet et tous ceux qui y ont collaboré. Une éolienne 100% citoyenne, c'est un fameux défi et une avancée majeure dans la transition énergétique. Puisse qu'il y en ait beaucoup d'autres, les générations futures nous en remercieront !

2 Inauguration du réseau de chaleur au Domaine des Rièzes et des Sarts à Couvin

Le mardi 24 septembre 2024, le soleil était dans les cœurs davantage que dans le ciel pour l'inauguration de la chaufferie bois de la maison de repos et de soins de Couvin (Cul-des-Sarts). C'est dans une joyeuse ambiance que la directrice du home, Nancy Marquet, a accueilli les participants.

Plusieurs présentations ont ensuite permis de retracer le fil du projet et sa philosophie qui allie transition énergétique, participation citoyenne et économie locale.

Comme l'a expliqué monsieur Di Mattei, représentant de Solidaris, maître d'œuvre, le Domaine est un ancien centre de vacances mutuelliste reconverti en maison de repos depuis 2009. En 2021, Solidaris avait émis un appel d'offre couvrant la conception et la réalisation d'une installation de chauffage au bois (plaquettes) pour assurer le chauffage et l'eau chaude sanitaire de la maison de repos où résident 125 pensionnaires. Cette chaudière bois devait remplacer quatre chaudières à mazout.

Pour mener à bien ce projet, Solidaris a pu compter sur l'association de notre coopérative Émissions Zéro et de la coopérative Coopeos.



Vue l'assemblée lors des discours officiels

Lors de sa présentation, Alain Damay, ancien administrateur d'Émissions Zéro et toujours très actif dans les autres structures où intervient Émissions Zéro, a expliqué le rôle de tiers-investisseur de notre coopérative, forte de ses 2800 membres. Émissions Zéro finance les travaux de réalisation pour un montant de 622.934 €. Alain conclut en résumant l'initiative qui fut prise : « Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu contribuer à ce projet qui répond aux objectifs premiers d'Émissions Zéro, à savoir réduire les émissions de CO2 et permettre aux citoyens de s'approprier la production de l'énergie. Nous sommes aussi heureux d'avoir pu travailler en synergie avec les différents partenaires et d'assurer le confort thermique des résidents avec une énergie plus propre ».

Les missions de Coopeos ont ensuite été exposées par Françoise Goethals, chargée de communication de Coopeos. Coopeos a assuré la conception et la réalisation des nouvelles chaudières à bois, fort de son expérience dans ce domaine. L'objectif de Coopeos est de chauffer les bâtiments à partir de ressources en bois local. Ici, les déchets de bois, transformés en plaquettes de bois de qualité, proviennent d'entreprises situées respectivement à 23, 40 et 70 km seulement de la chaufferie.

Pour conclure, le bio-ingénieur Félix Anthonissen a fourni des explications techniques sur l'implantation de la chaufferie et du réseau de chaleur qui dessert le site, sur son fonctionnement et sa gestion. En fonctionnement depuis février 2024, la nouvelle installation a consommé 200 tonnes de plaquettes de bois et permis l'économie de plus de 100.000 litres de mazout, ce qui représente une réduction de 90% des émissions de CO2 de l'installation ! A terme, ce seront plus de 400 tonnes de CO2 qui seront évitées par an.

Après les présentations et la traditionnelle coupure de ruban, les participants ont visité, avec la curiosité que l'on devine, le garage qui abrite les deux ballons de stockage d'eau chaude (8000 litres chacun), les deux chaudières bois de 350 kW fournies par Coopeos ainsi que le silo extérieur de stockage des plaquettes de bois. Les plaquettes sont acheminées aux chaudières par l'intermédiaire de vis d'Archimède.

L'inauguration s'est clôturée par un drink au sein de la chaleureuse, au propre comme au figuré, résidence.

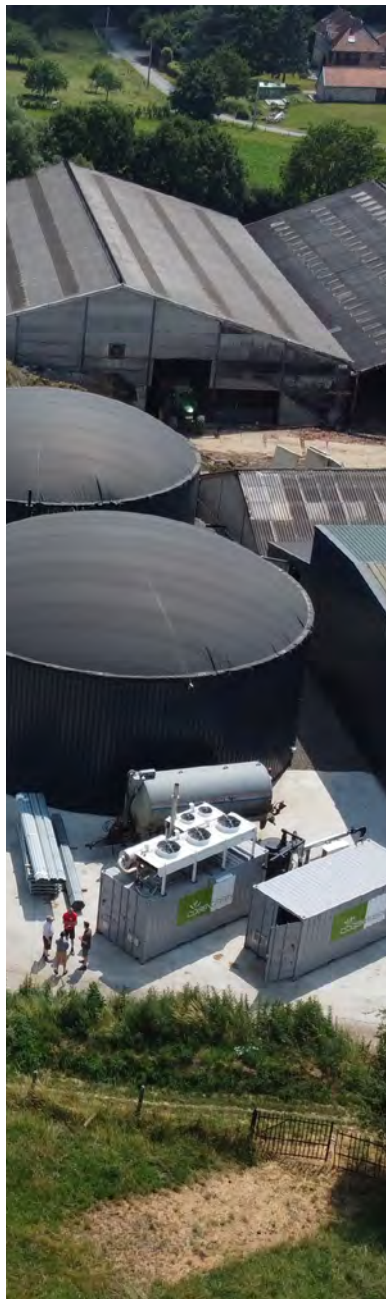
Les nouvelles installations de chaufferie bois sont le point de départ d'un processus de sensibilisation des citoyens au développement durable dans toutes ses composantes.



Vue partielle des installations au Domaine des Rièzes et des Sarts (containers des chaudières bois, silo et auge de réception des plaquettes de bois)

ÉMISSIONS ZÉRO

À propos...



Coopérateur et coopérative, qu'est-ce que c'est ? Durée de l'investissement ?

En souscrivant une ou plusieurs parts, vous coopérez, c'est-à-dire, devenez actionnaire de la coopérative et à ce titre co-proprétaire de l'ensemble des outils de production d'Émissions Zéro. Après 17 ans d'existence, notre coopérative dispose de nombreux sites d'exploitation assurant tous les types d'énergie renouvelable possible en Wallonie. Ne pas mettre tous ses œufs dans un même panier réduit les risques et augmente la solidité de notre société dont le capital a dépassé les 6 millions d'euros et qui compte plus de 2.800 coopérateurs en 2024.

La particularité des coopératives est la « démocratie participative » : posséder une ou plusieurs parts octroie un droit de vote en Assemblée Générale, selon le principe « 1 personne = 1 voix ». Les coopératives donnent donc autant d'importance à chacun, quel que soit son investissement, contrairement à ce qu'il se passe dans les sociétés non-coopératives, où le poids financier d'un actionnaire dicte le poids de sa voix.

Le dividende est le montant que vous recevrez chaque année pour votre investissement. S'il est de 3% et que vous avez pu investir 10.000 euros, vous recevez 300 euros, ce qui peut adoucir l'augmentation de vos factures. Ce dividende est décidé par l'AG chaque année. Si l'exercice est bénéficiaire, le dividende, compris entre 0 et maximum 6%, est la limite légale autorisée pour les coopératives et c'est aussi un principe majeur de rémunération modérée des actionnaires dans les coopératives, de manière à pouvoir continuer à investir en général et propager l'esprit coopératif. Habituellement, chez Émissions Zéro, les coopérateurs votent en assemblée générale un dividende de 2 à 3%. En effet, ils privilégient l'allocation du bénéfice à des actions locales (sensibilisation aux enjeux énergétiques, éducation des plus jeunes, ...) et à l'investissement dans de nouveaux projets.

C'est important : investir dans une coopérative n'est pas ouvrir un compte épargne. Les parts doivent en effet rester souscrites pendant 3 ans minimum. Par après, une éventuelle demande de retrait est à introduire lors du premier semestre de l'année (obligation légale). Le retrait est ensuite entériné en AG, et alors seulement, le remboursement peut être effectué. Quelques mois se passent donc entre la demande de retrait et le remboursement.

D'autre part, l'objectif est non-spéculatif : la coopérative Émissions zéro possède l'agrément « économie sociale » si bien que la valeur du remboursement de la part est désormais équivalent au montant de son achat.

